

Le 17 mars 2026

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Attribution du prix de thèse 2026 de droit politique et parlementaire de l'Assemblée nationale

Lundi 16 mars 2026

Le Prix de thèse 2026 de droit politique et parlementaire de l'Assemblée nationale a été décerné à :

M. Clément GAUBARD

pour sa thèse en droit public et en sciences politiques, dirigée par le Pr Alain Laquière, soutenue le 5 décembre 2025, à l'Université Paris Cité, intitulée :

« La représentation socioprofessionnelle en droit constitutionnel »

Par ailleurs, un prix spécial 2026 a été attribué à :

Mme Nolwenn BRISSIER

pour sa thèse en droit public, dirigée par le Pr Denis Baranger, soutenue le 17 juin 2025, à l'Université Paris-Assas, intitulée :

« L'interprétation de la constitution. Entre exceptionnalité et transposition du modèle d'interprétation législative. Etude de droit comparé : France – Etats-Unis »

Le jury s'est réuni le lundi 16 mars 2026, sous la présidence de Mme Hélène LAPORTE, Vice-présidente de l'Assemblée nationale et Présidente de la délégation chargée du patrimoine artistique et culturel.

Créé en 2003 pour encourager et promouvoir la recherche en histoire, en droit ou en science politique dans des domaines intéressant directement le Parlement français, le prix de thèse initial a été remplacé en 2018 par deux prix, l'un en droit politique et parlementaire, et l'autre en histoire de l'institution parlementaire.

Sont membres du jury du prix de thèse en droit politique et parlementaire : Mme Hélène LAPORTE, Vice-présidente de l'Assemblée nationale, qui en est la Présidente, M. Damien CHAMUSSY, Secrétaire général de l'Assemblée et de la Présidence, ainsi que M. Emmanuel CARTIER, Mme Marie-Anne COHENDET, MM. Bruno DAUGERON et Olivier DORD, Mmes Delphine DULONG, M. Jean-Eric GICQUEL, Mme Anne LEVADE et Wanda MASTOR, M. Carlos PIMENTEL et Mme Pauline TÜRK, Professeurs des universités.